



Editorial

Prendre de la hauteur

Pour bien débiter cette nouvelle année scolaire, je voudrais vous proposer de prendre de la hauteur. Il ne s'agit pas de s'installer sur de prétentieuses cimes pour regarder les fourmis qui travaillent mais seulement d'essayer de sortir des caricatures et des simplismes.

L'événement déclencheur de mon propos est l'unique médaille belge du championnat d'Europe d'athlétisme qui s'est déroulé cet été. La jeune femme médaillée ayant sauvé un bilan belge en demi-teinte, s'appelle Nafissatou Thiam. Elle poursuit des études de Géographie à l'Université de Liège après avoir obtenu son CESS à l'Athénée François Bovesse de Namur : une « trajectoire réseau » donc ! Au-delà de l'exploit sportif d'une jeune fille d'à peine 20 ans, ce qui m'a frappé tout au long de ses interviews et de ses déclarations, c'était l'expression de valeurs qui nous sont proches : humilité mais détermination, plaisir de vivre mais modestie, ambition mais raison.

Voici une jeune femme, que je ne qualifierai pas de frêle puisqu'elle mesure plus d'1 mètre 80, qui fait tranquillement état de ses origines, du dévouement de sa maman, de la tolérance nécessaire pour vivre ses croyances religieuses, de ses ambitions sportives et personnelles, de sa multiculturalité.

Pas de triomphalisme, juste de la volonté, du travail et des ambitions.

Je souhaite à chaque enseignant, à chaque chef d'établissement, à chaque élève ou étudiant de W-B E, un aussi beau programme : volonté, travail, ambition. Les récompenses suivront, pas sous la forme de médailles mais de réussites et de plaisir ! Belle année scolaire à toutes et tous !

Didier LETURCQ,
Directeur général adjoint



« *Sans ambition il n'y a pas de talent.* »

Nina Berberova
Extrait de *L'accompagnatrice*

Dans ce numéro...

- ♦ La vie du réseau 2
- ♦ Que font-ils au SGEFWB ? 4
- ♦ Le saviez-vous ? 6
- ♦ Libre propos 8
- ♦ Pédagogie 10
- ♦ Evénements 15
- ♦ Tableau d'honneur 16
- ♦ Annonces 17
- ♦ Publications 20



CDPA « Aire de Faulde » à Buzenol

Situé au cœur d'une forêt en Lorraine belge, et plus précisément en Gaume, le Centre de Buzenol vous offre une vue remarquable sur la frontière française. Son environnement est propice à vivre de nombreuses expériences et situations d'apprentissages.

Le C.D.P.A. de Buzenol propose des séjours studieux et dynamiques dans une infrastructure moderne équipée pour l'accueil et la formation des stagiaires. Toutes les conditions sont réunies pour répondre aux besoins des écoles en matière d'éducation relative à l'environnement : cadre naturel, milieux diversifiés, classes équipées multimédias, laboratoires d'observations, nombreux supports pédagogiques... Notre enseignement est adapté aux différents niveaux du maternel au supérieur pédagogique.

Concrètement les activités sont élaborées suivant les programmes et les compétences fixés par la Fédération Wallonie-Bruxelles tenant compte de la spécificité de la région. La Lorraine dispose en effet de grandes richesses naturelles et histo-



riques qui permettent un véritable enseignement sur le terrain. Celles-ci sont exploitées dans de multiples leçons et activités aux approches diversifiées. Tous les thèmes environnementaux sont envisagés et reliés entre eux. Tous nos apprentissages s'articulent autour d'une pédagogie active. Théorie et pratique font bon ménage dans la construction des savoirs.

L'équipe pédagogique et éducative motivée répond aux attentes des enseignants dans un esprit de collaboration.

Nous mettons un accent particulier à la question qui touche aux respects des équilibres dans la Nature. Par exemple, la sensibilisation aux piliers du développement durable (l'écologie, le social et l'économie) constitue un axe majeur de notre réflexion. Un des objectifs est de faire des enfants des acteurs de conduites responsables dans le domaine de l'environnement.

C'est avec plaisir et conviction que nous vous invitons à découvrir notre projet éducatif.

L'équipe de Buzenol

Plus d'informations sur

www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/cdpa

5^e rassemblement des chefs d'établissement de

W-B E

Un 27 août, nous pensions qu'elle allait pouvoir s'organiser sous le soleil.

Et bien non! La 5^e rencontre des chefs d'établissement de Wallonie-Bruxelles Enseignement a commencé sous une pluie battante. Fort heureusement, les quelque 300 chefs d'établissement présents se réunissaient dans le hall omnisports de l'Institut Technique Etienne Lenoir d'Arlon, bien à l'abri.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler l'importance des règlements des études mais aussi d'apporter un éclairage précieux sur la réforme des titres et fonctions.

Enfin, la journée s'est clôturée sur les enjeux et les défis pour W-B E en matière de communication.

Les chefs d'établissement se sont rassemblés dans une ambiance chaleureuse et studieuse, une belle mise en condition à l'aube de la rentrée scolaire.

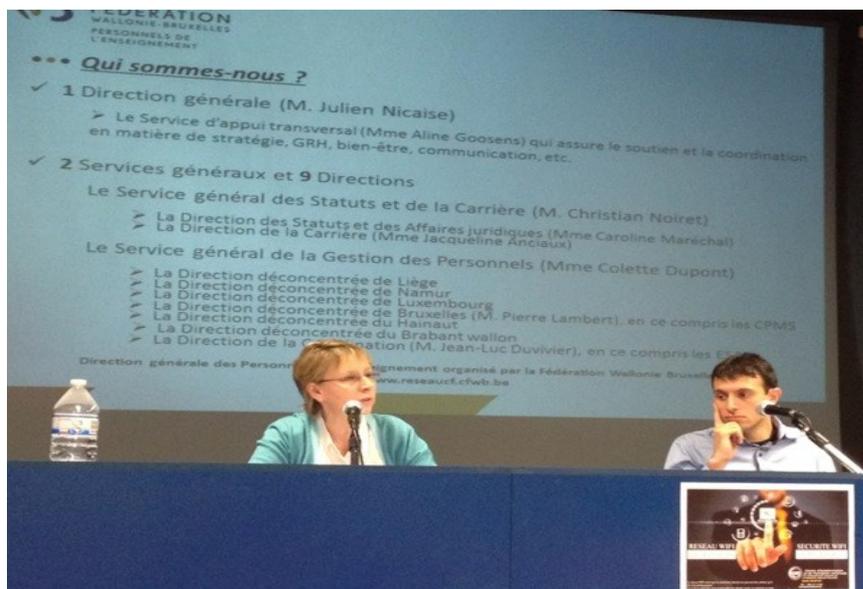
Une journée dédiée au personnel administratif, rouage indispensable au bon fonctionnement des CPMS W-B E

Le personnel administratif (commis) joue un rôle essentiel dans les CPMS W-B E. Il assure des tâches de secrétariat et tient la comptabilité du centre. Dans quelques centres, une deuxième personne apporte une aide spécifique aux infirmiers (mission PSE).

Le 9 mai dernier se déroulait au CAF, à Tihange, une journée qui leur était principalement consacrée. A l'initiative de l'Association des directeurs (Adir), avec l'aval de Monsieur LETURCQ, Directeur général adjoint, et pour répondre à la demande d'une majorité d'entre eux, cette journée se voulait informative et réflexive.

Leurs préoccupations légitimes concernent, en plus des nombreuses **questions statutaires** dont la question récurrente du salaire, **la formation et le profil de fonction**. Quelles sont leurs tâches ? Quelles sont les compétences et qualités requises pour ce travail aux multiples facettes ? Au niveau « PMS », au niveau « PSE » (aide aux auxiliaires paramédicales) ou, le plus souvent, mixte car la majorité des centres ne bénéficient que d'un seul commis ?

Bien qu'ils occupent une place importante dans la structure en participant au bon fonctionnement des centres, ils se considèrent parfois comme les parents pauvres de l'institution. Il était donc temps de leur accorder l'intérêt qu'ils méritent.



A la lumière du nombre de participants inscrits à cette journée, plus de soixante personnes dont 40 commis et 25 directions de CPMS W-B E, nous pouvons nous réjouir de son succès !

« Il était temps de leur accorder l'intérêt qu'ils méritent. »

En matinée, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux représentants du Service général de la Gestion des Personnels de l'Enseignement organisé par la FWB : Mme DUPONT, directrice générale, et Monsieur DEFER, responsable de la cellule PMS. Spécialistes en la matière, outre la présentation du SGPE, ils ont axé leur intervention

sur le statut du personnel administratif (décret du 12/05/2004) et évoqué les modifications pour le personnel ouvrier. Ils ont ensuite répondu aux diverses questions qui leur étaient adressées par écrit, ou de vive voix, en se voulant les plus explicites possible.

L'après-midi, Monsieur MAHIEU, président de l'Adir, a effectué un point rapide sur l'état d'avancement de la mise à jour du vademecum (décrets et circulaires en vigueur dans les CPMS). Celui-ci constituera un outil de choix pour le personnel administratif dont quatre représentants ont participé à ses travaux.

Ensuite, nous nous sommes répartis en quatre groupes composés chacun d'un animateur et d'un rapporteur choisis préalablement au sein de l'Adir. L'animateur, avait pour tâche de conduire les dé- ...

... bats en vue de répondre à un **double objectif** : d'une part, **définir la fonction de commis** par le relevé des compétences professionnelles jugées nécessaires ; d'autre part, **déterminer les besoins en formations**. Une synthèse rédigée par chaque rapporteur et présentée à l'assemblée marquait la fin de cette agréable journée productive.

A la lecture de ces documents, les compétences attendues sont variées. Elles touchent d'abord le « **savoir-faire** » : tâches administratives (connaissances informatiques, rigueur, planification, expression écrite...), de gestion (comptabilité, stocks, dossiers,...), de maintenance (bâtiments, réglage des problèmes techniques...). Mais le « **savoir-être** » a également été mis en évidence. Certaines qualités sont essentielles, tant lors de l'accueil des consultants (capacités

d'écoute, d'analyse, d'expression orale, de maîtrise de soi), que dans les relations interpersonnelles avec les collègues et la direction.

Nos commis, nous les souhaitons autonomes, polyvalents, souples, discrets, attentifs, disponibles, organisés... et les compétences précitées sont loin d'être exhaustives !

Quant aux souhaits de formation, ils se rapportent généralement aux missions exercées (formation à l'accueil, Logicompta, ONSS et pré-compte professionnel, informatique, secret professionnel, marchés publics, sécurité et bien-être au travail, etc.). La question d'un tutorat des nouveaux agents administratifs est aussi posée, à l'instar de celui organisé pour le personnel technique.

Bien entendu, les conclusions de cette journée ne sont que les prémisses d'un travail de plus grande envergure. Il n'est pas tout de lister

un ensemble de besoins ou de qualités. Encore devons-nous les valider, les articuler, pour que les projets se concrétisent (mise sur pied des formations et élaboration du profil de fonction). C'est le challenge que se donne un nouveau groupe de travail motivé, composé de commis et de directions PMS, membres ou non de l'Adir. L'appel aux volontaires a été lancé et les candidatures arrivent !

Pour l'Adir,

Catherine BECHET,

Directrice ff, au CPMS de Liège

Le Powerpoint peut être obtenu sur simple demande à l'Adir. Présidence au 01.09.14 : E. NOIZET - dir.cpmscf.arlon@cfwb.be

Que font-ils au SGEFWB ?



Monique
VANDERVEKEN

Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai commencé ma carrière professionnelle en travaillant pendant 3 ans dans une bijouterie.

Le 15 juin 1976, j'ai été engagée au Ministère de l'Education Nationale où je m'occupais du prêt de matériel.

Par la suite, j'ai intégré la Direction de la formation en cours de carrière où je travaille toujours actuellement. Je suis chargée de l'organisation des formations destinées aux membres des personnels des Centres PMS.

Quels sont tes occupations en dehors du travail ?

J'aime aller au cinéma, lire et m'oc-

cuper de ma petite-fille.

Quels sont tes rêves, tes souhaits ?

C'est de visiter certains pays dont la France, la Suisse, l'Italie...

Quelle est ta devise préférée ?

« Mieux vaut prévenir que guérir »

Si tu avais le pouvoir de changer quelque chose autour de toi, que changerais-tu ?

Je voudrais bien avoir une baguette magique pour qu'il n'y ait plus de guerre, de sans-abris et que le monde tourne plus sereinement...



Jean-Christophe
WILÉN

Quel est ton rôle au sein du SGEFWB ?

Je travaille à la Direction des Affaires pédagogiques et réglementaires en tant que « Chargé de mission » pour les dossiers réglementaires. Je suis chargé de mettre à jour les différents vade-mecum des Chefs d'établissement. Ces documents sont diffusés via le nouveau site Internet de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Ces publications sont une aide précieuse à tous les Chefs d'établissement, qu'ils soient débutants ou non... Chaque vade-mecum est mis à jour tous les six mois afin de garantir une information correcte.

Je m'occupe également de la rédaction d'une série d'informations et de recommandations à destination des établissements scolaires de notre réseau (circulaires, notes informatives, notes d'accompagnement pour les différents documents scolaires). Je suis également associé aux réunions de travail avec la Direction générale de l'Enseignement obligatoire avec qui notre ser-

vice travaille en partenariat, notamment en matière de circulaires inter-réseaux. La réglementation scolaire est fort complexe et donc, les sujets sont toujours plus nombreux !

Quel est ton parcours professionnel ?

Je suis enseignant et j'ai fait mes études dans des établissements de notre réseau ; je suis agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en Sciences. J'ai enseigné pendant une quinzaine d'années dans différentes écoles de notre réseau avant d'être nommé à titre définitif et affecté à l'Athénée royal Charles Rogier à Liège. J'ai également été détaché pendant cinq ans dans un syndicat d'enseignants en tant que secrétaire communautaire permanent. Cette expérience enrichissante m'a permis de découvrir nombre de réglementations concernant l'enseignement ainsi que le fonctionnement de celui-ci, ce qui n'est pas toujours possible quand on est professeur...

J'ai ensuite rejoint le SGEFWB dans le courant de l'année 2013.

Quelles sont tes occupations en dehors du travail ?

Je suis botaniste dans l'âme, et donc je suis un grand collectionneur de plantes rares.

Pour cela, je me rends à de nombreuses manifestations de jardinage en Belgique ainsi qu'à l'étranger. Je suis passionné par la nature et j'aime m'y promener en compagnie de mon chien (un lévrier whip-pet). J'apprécie également la lecture de romans policiers, écouter de la musique (tous styles confondus) ... Il y a quelques années, j'ai dé-

couvert la Bretagne ; je suis tombé amoureux de cette région que je sillonne durant mes congés...

Quels sont tes rêves, tes souhaits ?

Mon souhait le plus important, c'est de vivre pleinement aux côtés de mes proches le plus longtemps possible... Au niveau professionnel, c'est de continuer à exercer un travail gratifiant en participant à des projets porteurs de sens, à des activités novatrices pour avoir une vie motivante... Toutes ces choses pourraient combler mon caractère jovial et conciliant... du moins je le crois !

Un rêve inaccessible (et pour le fun) pour terminer : plus de retards de trains à la SNCB, et donc une vie moins stressante !

Quelle est ta devise ou citation préférée ?

« Ne remets pas à demain ce que tu peux faire le jour même ».

Si tu avais le pouvoir de changer les choses, que changerais-tu ?

Vaste programme auquel des « sommités » s'attachent depuis très longtemps ... mais avec quel succès ?!

Peut-on être seul à pouvoir changer les choses autour de soi ? Je pense que, pour y arriver, il est nécessaire de côtoyer des personnes qui veulent également aller de l'avant, tout en restant réaliste !

Rester modeste, certes, mais aussi avec des ambitions retenues, mais non utopistes !

Entreprises d'Entraînement Pédagogique - EEP

L'EEP est une entreprise virtuelle qui est née dans le monde des entreprises; c'est ainsi que l'entreprise allemande Sphynx a créé son propre centre de formation, soit une EEP pour ses nouveaux engagés.

L'Entreprise d'Entraînement Pédagogique se veut l'image identique d'une PME (hormis la fonction de production), au sein d'un réseau national (COFEP), intégré dans un réseau mondial des EEP dans plus de 40 pays répartis à

tables entreprises.

Le réseau des EEP organise, chaque année, des foires commerciales régionales, nationales et internationales. Les diverses EEP peuvent y louer un stand (réel), afin de promouvoir leur produit et de conclure des marchés.

Ainsi, la visibilité de l'EEP auprès du public, une pédagogie active dans différents cours au sein d'un local « d'entreprise » parfaitement agencé et équipé, la diversification des activités interdisciplinaires dans un contexte semblable à celui du travail dans ses aspects professionnels et relationnels permettent aux élèves du 3e degré qualifiant du secteur économie une préparation aux stages, à la vie professionnelle, etc.

Ce projet pédagogique porteur de sens dans l'enseignement qualifiant motive les principaux acteurs, qu'il s'agisse des élèves, des enseignants, des chefs d'établissement ...



Ce fonctionnement a ensuite été adopté par des établissements scolaires, plus de 200 en Communauté flamande et d'autres opérateurs de formations, notamment le Forem. Il y a 5 ans, les dix premières EEP ont été lancées dans des écoles secondaires en FWB et un nouvel appel à candidature a eu lieu en 2013. A l'heure actuelle, l'enseignement secondaire compte 31 EEP, dont 5 pour le réseau organisé par la FWB.

travers le monde entier.

Il n'y a ni production, ni stockage, ni argent qui circule réellement alors que tous les services commerciaux et administratifs d'une entreprise sont représentés (secrétariat-accueil, ventes, achats, comptabilité, etc.). Par conséquent, les activités administratives et commerciales pratiquées sont bien réelles. Les documents et les procédures utilisés sont similaires à ceux de véri-

Morad TAMIR

tamirmorad@gmail.com

Responsable projet EEP enseignement secondaire pour W-B E

Quoi ? What's the Trouble ?

Projet culturel de sensibilisation à la diversité des orientations sexuelles

Articulation Théâtrale asbl (Arthé asbl) en partenariat avec l'asbl Tels Quels Jeunes et la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial

L'homophobie est-elle en recrudescence ? Chacun peut constater que les calomnies, les agressions verbales et physiques à caractères homophobes se répètent partout dans le monde y compris en Belgique.

Contre ces violences, Arthé asbl souhaite pour sa part agir au niveau de la prévention et de l'information. Son projet cible les jeunes gens à partir de quatorze ans et comporte différents modules qui peuvent être exploités indépendamment :

- « Quoi ? », une conférence théâtralisée représentée dans les salles de classe ;

- « Quoi ? What's the Trouble ? », une pièce de théâtre représentée dans une salle équipée ;
- des animations en partenariat avec l'asbl Tels Quels Jeunes.

Si vous désirez accompagner les jeunes que vous encadrez à se fonder et à se forger une opinion sur la diversité dans les orientations sexuelles, vous pouvez leur donner l'opportunité de s'exprimer sur le sujet en contactant Arthé asbl.

Direction artistique, **Christiane GIRTEN** : artheasbl@gmail.com
Tél. 32 478/25 47 21

Production, **Caroline BONDU-RAND** :
artheproduction@gmail.com

Tél. 32 488/86 28 85



Pour consulter le dossier complet, cliquez sur le lien suivant :
www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/docs/quoi-dossier-de-presentation.pdf



L'art aide-t-il à vivre ?

Dissertation de Audrey DUSOULIER (A.R. HANNUT)

De nos jours, de nombreuses personnes s'adonnent à une activité artistique que ce soit la danse, le théâtre, la sculpture ou la peinture. Nous pouvons constater que l'art est présent dans notre société sous toutes ses formes et est même devenu indispensable. Outre son côté "récréationnel", l'art est également utilisé en politique. Cependant, peut-on dire que l'art aide à vivre ? Je vais tenter de répondre à cette interrogation.

D'une part, d'après Albert Camus¹, l'une des vertus de l'art est sa capacité à réunir un grand nombre d'hommes car l'art est, avant tout, un moyen d'émouvoir une grande partie de la population en lui présentant "une image privilégiée des souffrances et des joies communes".

D'autre part, selon une constatation de Christine Lucassen², les pratiques artistiques sont utilisées par des associations et des travailleurs sociaux pour améliorer le bien-être de leurs publics. L'art a plusieurs fonctions : c'est à la fois un moyen qui procure du plaisir, mais aussi un outil d'expression, un espace de respiration, un levier d'émancipation et préalable à l'insertion.

Enfin, l'art permet de se rapprocher de sa vérité personnelle, d'après Charles Pépin³. En effet, de nombreuses personnes recherchent un moyen de s'exprimer, de se libérer et d'être soi-même. Cependant, cela est assez difficile dans nos so-

ciétés, à la fois hédonistes et moralisatrices, permissives et normatives, d'être autorisé à être quelqu'un de complexe, voire contradictoire. Nous sommes de plus en plus opprimés par ce carcan appelé la société d'aujourd'hui. Nous parvenons à être nous-mêmes à travers l'art. C'est donc un moyen de vivre davantage en harmonie avec soi-même.

D'abord, je partage le même avis qu'Albert Camus⁴, selon lui, l'art a pour fonction de refuser le mensonge sur ce que l'on sait et la résistance à l'oppression. En effet, nous pouvons observer que l'art met en avant les faits qui se déroulent dans le monde mais dont nous n'avons pas connaissance. Par exemple, André Malraux a permis d'informer de nombreuses personnes quant à la situation critique que vivait la population en Chine lors de la Révolution, à travers sa célèbre œuvre La Condition humaine.

Ensuite, je suis d'accord avec Christine Lucassen⁵, selon elle, l'art peut être utilisé pour la politique. En effet, Le Silence de la mer a permis à Jean Bruller de mettre en évidence la Résistance. Cet ouvrage a eu un impact positif sur la population car, à travers ce texte, Vercors veut solidifier le pays en disant que la Résistance peut prendre plusieurs formes et qu'il ne faut pas abandonner contre les ennemis.

De plus, je pense que l'art peut sauver des millions de personnes.



L'un des meilleurs exemples est la poésie. Lors de la deuxième guerre mondiale, les différentes armées du monde communiquaient avec des messages cryptés dont des poèmes. L'un des plus célèbres est de Paul Verlaine. Ce poème avait été émis pour prévenir la population que l'Armée anglaise arrivait pour nous défendre.

Enfin, l'art, en particulier la musique, me permet de déstresser après une longue journée d'école. L'art est donc un bon moyen pour moi de pouvoir me déconnecter du stress quotidien et pouvoir le supporter.

En conclusion, l'art aide à vivre non seulement psychologiquement parlant mais également physiquement. Sans les messages sous forme de poèmes, aurions-nous pu être sauvés pendant la guerre? De plus, la musique, le cinéma et d'autres formes d'art sont d'un grand soutien pour surmonter de nombreux événements de la vie: des peines de cœur, le stress du travail, la disparition d'un proche. Mais avant tout, l'art permet d'être soi-même.

1 et 4 - CAMUS Albert, Discours de Stockholm, édition Gallimard, 10 décembre 1957

2 et 5 - LUCASSEN Christine, L'art peut-il être utile ou social?, Revue L'Observatoire, 2011

3 - PEPIN Charles, L'art rend-il la vie plus intense? Nous sauve-t-il? In Philosophie Magazine, juin

Dissertation de Xavier CAREY (A.R. HANNUT)

C'est une question à laquelle de nombreux courants artistiques ont tenté de répondre. Ensemble, nous allons voir ce qu'il en est de nos jours.

Nous connaissons tous les activités artistiques servant à amener la confiance et la cohésion dans un groupe. Nous avons aussi entendu parler au cours des Romantiques ou des Editions de Minuit qui, par leur art, ont voulu changer les problèmes de leur société. Il y a donc entre l'artistique et le social un lien que Christine Lucassen a su saisir. L'expression artistique est avant tout un partage, et permet aux personnes fragilisées ou timides de s'exprimer plus librement tout en les valorisant. Par ce biais, on peut aussi exprimer des idées plus "politiques" et donc interagir avec conscience sociale du public. C'était un des buts des Romantiques. Mais dans ce cas, il faut prendre garde aux dérives, ne pas avoir d'art manipulateur servant à conformer son public à une idée.

Ce principe de partage et de valorisation est intimement lié au sentiment d'entièreté que peut nous procurer l'art. Comme le dit Charles Pépin, notre société nous oblige souvent à n'utiliser qu'une partie de notre personnalité (à la fois), refoulant les autres. Nous devons aussi refouler certaines pulsions qui n'ont pas leur place dans cette société. L'art permet à l'entièreté de l'individu

de s'exprimer de manière socialement valorisée. C'est en ceci que l'art doit être honnête, nous devons nous exprimer pleinement et honnêtement pour toucher le public. Effectivement, on parle souvent de "s'identifier" ou "se retrouver" dans une œuvre. Ce qu'un public cherche, même inconsciemment, est quelqu'un qui ressent comme lui, donnant lieu à un sentiment d'appartenance et chassant une solitude sentimentale que notre société, basée sur la logique, peut créer.

Etant tous différents, avec une honnêteté absolue de notre individualité, nous ne toucherons évidemment pas tout le monde de la même façon. C'est la cause de notre adoration de certaines œuvres alors que d'autres sont vides de sens à nos yeux, et aussi la cause de la différence de cette appréciation en fonction des personnes. À cet égard, un artiste qui manque d'honnêteté pourra toucher plus de monde en s'exprimant moins, mais il ne les touchera pas aussi profondément qu'un artiste qui se livre tout entier dans son œuvre. Bien qu'il faille garder un art beau et recherché pour qu'il affecte le public; le style abusivement recherché qui caractérise la Préciosité que nous avons vu en classe, et que Baudelaire critique, est susceptible de tuer l'expression sentimentale et l'identification salvatrice qu'elle devrait provoquer.

De plus, une œuvre peut susciter l'interrogation et la réflexion et, dès lors, permettre un agrandissement intellectuel de son public. Un exemple connu de ceci est « l'urinoir tagué » qui est une des premières œuvres à poser la question "que peut-on appeler de l'art?" Dans cette lignée, on trouve aussi ce que l'on nomme de nos jours le "protest art" ou "l'art engagé". Ce sont des œuvres qui dénoncent un problème politique, sociétal ou culturel, et incitent le public à se renseigner sur le sujet, à faire preuve d'ouverture d'esprit et d'esprit critique, ou à agir pour une cause. Bien que ce courant ne soit pas indispensable à notre société, il peut grandement contribuer à l'avancement de celle-ci. Comme les œuvres de Banksy qui abordent avec humour des thèmes sensibles ou souvent refoulés, incitant les gens à y réfléchir.

Donc bien que Woody Allen pense que l'art ne change rien et qu'il n'a jamais sauvé personne, je ne peux l'admettre ! L'art, en refoulant la solitude, permet de conserver l'équilibre psychique de ceux ou celles qui s'en abreuvent; il permet aussi à celui qui y participe de développer sa capacité aux rapports humains; et enfin, l'art permet de faire avancer notre société pas à pas et de façon durable.

1 L'art peut-il être utile au social?, Christine Lucassen, Revue L'Observatoire, n° 70, 2011

2 L'art rend-il la vie plus intense? Nous sauve-t-il? Charles Pépin, propos recueillis par Patrick Williams, in Philosophie Magazine, n° 70, juin 2013

3 L'Art romantique, Charles Baudelaire, 1852

4 Woody Allen, propos extrait d'un entretien paru dans Téléràma, 19

Il était une fois au Pays de Liège...

La création d'une cellule de liaison entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur

Depuis 2013, des enseignants, chefs d'établissements ou responsables de différents services issus de l'Enseignement secondaire, des Hautes Ecoles liégeoises et des facultés de l'ULg ont initié une réflexion sur les moyens concrets à mettre en oeuvre afin de garantir une progression plus harmonieuse de l'élève au sein d'un continuum pédagogique du maternel au supérieur. Découvrons la genèse de ce projet.

Il était donc une fois au pays de Liège un groupe de pédagogues, chefs d'établissements scolaires, professeurs actifs au sein de l'enseignement secondaire et supérieur (universitaire ou non) unis par une passion commune : enseigner... La première réunion du 9 février 2013 avait comme objectif de réfléchir sur l'école en général et sur l'échec scolaire en particulier. Il fut décidé d'ouvrir le dialogue et de lancer une invitation à d'autres femmes et hommes de conviction préoccupés par l'avenir de l'enseignement. C'est grâce à l'élan réciproque de ces acteurs de terrain, soucieux de transmettre une école de qualité aux générations futures, que la liaison « enseignement secondaire - enseignement supérieur » vit le jour le 22 avril 2013.

Son objectif est de trouver des pistes concrètes qui permettraient de garantir une progression plus harmonieuse de l'élève au sein d'un continuum pédagogique et ce, dès

l'entrée dans l'Enseignement maternel jusqu'à l'obtention du diplôme dans l'Enseignement supérieur.

Nous avons d'emblée situé notre réflexion dans le cadre légal du Décret du 7 juillet 1997, définissant les missions prioritaires de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

Après un sérieux état des lieux, il nous sembla prioritaire de rencontrer les deux Ministres de l'Enseignement ainsi que les responsables de nos institutions afin de leur faire part de cinq propositions, susceptibles de faciliter le passage de l'enseignement secondaire à l'Enseignement supérieur tout en réduisant le taux d'échec.

Cette rencontre, rehaussée par la présence de Mme la Ministre SCHYNS, M. le Ministre MARCOURT, M. LETURCQ, Directeur général adjoint de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles représentant M. HUBIN Administrateur général, Mme MATILLARD, Directrice de la Haute Ecole Charlemagne, M. RENTIER, Recteur de l'ULg et M. CORHAY, Premier Vice-recteur, eut lieu le 8 novembre 2013 dans les locaux de l'Athénée royal Charles Rogier - Liège¹ et réunit plus d'une centaine de professionnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie - Bruxelles issus de la province de Liège.

Article 6

La Communauté française, aujourd'hui Wallonie – Bruxelles enseignement, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Voici les cinq propositions qui furent l'objet du débat :

1° Instituer une collaboration de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement supérieur dans la création de tests communs permettant aux jeunes de s'auto-évaluer de manière réaliste et les aider ainsi à prendre conscience des lacunes qu'ils devraient combler pour entamer des études supérieures avec de bonnes chances de succès.

A l'avenir, nous devons nous ...

... prononcer d'une part, sur le caractère contraignant ou non de ces tests, tout en sachant que les épreuves facultatives ne génèrent pas la même motivation et d'autre part, sur le moment de la scolarité où ils seraient passés.

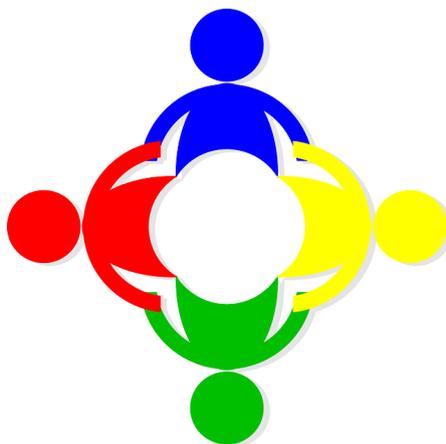
Dans cette optique, nous organiserons des groupes de travail composés de représentants des deux niveaux d'Enseignement qui, à la lumière d'une lecture commune des programmes scolaires, pourront réaliser des tests définissant les prérequis et envisager la remédiation adéquate.

2° Assurer une cohérence entre les épreuves du CEB, du CE1D et du CESS, ainsi qu'entre toutes les épreuves intermédiaires facultatives, afin de donner aux apprenants une meilleure indication de leurs compétences. Utiliser les résultats pour améliorer l'offre d'enseignement grâce à des pistes pédagogiques élaborées par des équipes qui connaissent les difficultés du terrain. Ces mesures relatives au pilotage du système scolaire sont indispensables à la continuité des formations tout au long de la scolarité obligatoire.

Il est en effet nécessaire de garantir une plus grande cohérence entre les référentiels, les programmes et les contenus des évaluations. Nous souhaitons que la pondération au sein des épreuves certificatives tienne compte des prérequis nécessaires à la poursuite des études. Au lieu de pointer du doigt le taux d'échec au CE1D, ne faudrait-il pas plutôt s'interroger sur le pourcentage de réussite éle-

vé au CEB ? Que se passe-t-il pendant le 1^{er} degré ? Mais, nous pouvons également nous interroger sur ce qui se passe après, en 3^e année et ce, jusqu'à l'obtention du CESS.

Nous avons tendance à créer, malgré nous, des filières de relégation et l'évaluation actuelle, non accompagnée d'une remédiation de qualité, est contraire à l'esprit du Décret « Missions » qui garantit des chances égales de réussite à toutes et à tous quelles que soient leurs origines sociales et culturelles.



3° Intégrer dans la formation de base et dans la formation en cours de carrière de tous les professeurs l'enseignement de la compréhension du discours propre à leur discipline. Le principe selon lequel tout professeur est aussi professeur de français implique que chacun ait développé la compétence d'aider les élèves à résoudre les problèmes que pose cette compréhension.

Nous avons tous pointé du doigt les problèmes de compréhension de nos élèves, l'indigence lexicale, leurs difficultés à produire des textes écrits (analyses, synthèses)

et à s'exprimer oralement. A chacun, au sein de la discipline qu'il enseigne, à quelque niveau que ce soit, d'exiger de la rigueur, de la précision. Il est impossible au professeur de français de permettre aux élèves de maîtriser le français de la chimie, de la physique etc.

4° Rendre obligatoires des séances d'information susceptibles d'améliorer la représentation que les étudiants ont de leurs futures études. Diversifier à ces occasions les sources d'informations afin de permettre à chacun de découvrir sa vocation en fonction de sa personnalité et de ses potentialités.

Il existe en effet beaucoup de sources d'informations parfois méconnues ou bien négligées mais aussi des bonnes pratiques au sein des établissements secondaires telles que l'information par les pairs.

Permettre aux jeunes de découvrir leur vocation en fonction de leur personnalité et de leurs potentialités, c'est aussi lutter contre les stéréotypes, la hiérarchisation des filières et donc contribuer, entre autres, à revaloriser l'enseignement qualifiant.

5° Revoir le décret concernant la formation professionnelle des maîtres de manière à augmenter sensiblement le nombre de crédits qui lui sont alloués, et, tout particulièrement le nombre de ceux dévolus à la didactique disciplinaire. Cette révision devrait permettre une meilleure articulation de la théorie et de la pratique ainsi que l'accompa- ...

... gnement des débutants par des enseignants chevronnés, les conditions de travail des uns et des autres étant déterminées par un nouveau statut.

Notre demande n'a rien de révolutionnaire ni même d'excessif, puisqu'elle vise, en fait, à nous aligner sur les autres pays européens.

Il est, nous semble-t-il, indispensable que tout au long de leur carrière, les formateurs restent en contact avec leur terrain de prédilection via des retours en classe et/ou dialogues avec des enseignants chevronnés.

Nous regrettons le changement de statut : statut qui assimilait autrefois l'enseignement à la Haute Ecole à une fonction de sélection pour les enseignants du secondaire, garantissant ainsi l'engagement d'enseignants expérimentés.

Les échanges qui suivirent l'exposé de ces cinq propositions se révélèrent très riches ; les encouragements et les marques de soutien vis-à-vis de notre groupe de travail furent nombreux, ce qui augure d'un bel avenir.

Nous avons commencé cet article par *il était une fois ...* Oserions-nous le terminer par *ils furent heureux, se réunirent de nombreuses fois et eurent de brillants étudiants, épanouis dans leurs études et dans leur vie ?* C'est en tout cas notre souhait le plus cher.

Si, comme nous, vous pensez que les contes de fées peuvent engendrer des évolutions tangibles, n'hésitez pas à nous rejoindre ou

à nous faire part de vos expériences à l'adresse mail suivante : direction@atheneecharlesrogier.be

Nous nous ferons un plaisir de partager les résultats de nos travaux, de les enrichir des vôtres, et serons ainsi heureux de construire ensemble l'Enseignement de demain.

Jocelyne ENGLEBERT

Préfète des Etudes
Coordinatrice

Carine VAN RYMENAM

Athénée royal Charles Rogier -
Liège1

Les membres du groupe de travail :

Mmes Dominique BLAISE, directrice CPMS FW-B de Waremmes ; Marie-Christine CILLIS, assistante pédagogique HEC-ULg ; Jacqueline CRASBORN, assistante pédagogique en mathématique, Faculté des sciences, ULg ; Nathalie DE ROECK, professeure à l'Athénée royal Charles Rogier - Liège 1 ; Jocelyne ENGLEBERT, préfète des études à l'Athénée royal Charles Rogier-Liège 1 ; Anne-Marie ETIENNE, professeure Unité de Psychologie de la Santé, ULg ; Danièle FUGER, préfète des études à l'Athénée royal d'Aywaille ; Carine GOUGNARD, professeure à l'Athénée royal Charles Rogier - Liège 1 ; Francine LAGEOT, proviseure à l'Athénée royal de Herstal ; Catherine LEMAL, préfète coordinatrice pour la zone de Liège ; Anne-Sophie LENOIR, représentante de monsieur Marcourt, vice-président, ministre de l'Economie, des P.M.E., du Commerce extérieur, des Technologies nouvelles et de l'Enseignement supérieur ; Elodie RAZY, , présidente du Conseil des études de l'ISHS, ULg ; Patricia SCHEFFERS, responsable de la Cellule Didactique de la Faculté d'Architecture, ULg ; Carole THONON, professeure à l'Athénée royal Charles Rogier - Liège 1 ; Patricia TOSSINGS, chef de travaux à la Faculté des Sciences Appliquées, ULg ; Carine VAN RYMENAM, professeure à l'Athénée royal Charles Rogier - Liège 1 ; Martine VERTEZ, , professeure à l'Athénée royal de Chênée .

MM. Pierre COLPIN, membre du Service « Informations sur les études » ULg ; Pascal DETROZ, chargé de cours à l'IFRES, ULg ; Grégory DOLCIMASCOLO, professeur à l'Athénée royal de Visé ; Jean-Louis DUMORTIER, , professeur au Département de Langues et Littératures Romanes, ULg ; Thierry GREFFE, assistant pédagogique en français, section information et communication, ULg ; Yvan HAINE, professeur à l'Athénée royal Charles Rogier - Liège 1 ; Michel HORIN, coordinateur pour la catégorie pédagogique - Campus Les Rivageois Laurent LEDUC, directeur du Centre de Didactique Supérieure, ULg ; Didier LETURCQ, directeur général adjoint, Service général Wallonie-Bruxelles enseignement ; Thomas LO MONTE, directeur du C.A.F ; David SAUR, professeur à l'Athénée royal Lucie DEJARDIN ; Giovanni SUTERA, directeur de la catégorie pédagogique de la H.E.

Enseigner avec le numérique

Avant-propos de Dominique LEBEAU, assistante.

Les enfants ayant grandi avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication se caractérisent par une maîtrise intuitive des outils informatiques.

Faudrait-il utiliser davantage ceux-ci pour en arriver à un enseignement qui serait beaucoup plus actualisé et adapté à la vie des jeunes ?

Pour poursuivre notre questionnaire, nous avons rencontré Gaël Gilson, ancien élève et actuellement professeur de français à l'Athénée Royal de Chênée qui met en place toute une série de projets numériques mobilisant Internet et les réseaux sociaux pour dynamiser son cours.

En 2011, répondant à l'appel à pro-

jets « Ecole numérique » lancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne, il a été sélectionné pour son projet et a reçu des subsides pour acquérir des tablettes et les mettre en service en classe.

En 2013, Gaël Gilson est récompensé pour son travail de fin d'études « Internet en classe de français, un outil pédagogique sérieux ? » par un award « Didactiques créatives et démarches innovantes » du Laboratoire d'Innovations en Education pour l'Enseignement Supérieur*.

Pour appuyer les pistes testées en classe, il crée un site Internet, l'Ivre Mot (www.livremot.be), plateforme pédagogique consacrée à l'enseignement et à l'apprentissage du

français, sur lequel les élèves travaillent régulièrement tant pour des activités d'apprentissage que pour des exercices de remédiation.

L'Ivre Mot est également la plateforme du projet « Les Ecrivillons 1.0 », projet pilote consacré à l'intégration de l'écriture numérique au cours de français et subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et l'Athénée Royal de Chênée.

Le Laboratoire d'Innovations en Education pour l'Enseignement Supérieur ambitionne de sélectionner les didactiques créatives et les démarches innovantes dans les travaux de fin d'études de toutes les Hautes Ecoles de Wallonie afin de les partager et de mettre à l'honneur leurs auteurs.

Témoignage de Gaël GILSON, professeur de français à l'Athénée Royal de Chênée

« L'idée de travailler avec le numérique m'est passée par la tête durant mes stages à la Haute Ecole. J'avais envie de donner de la visibilité aux productions de mes élèves. J'ai très vite remarqué, chez eux, un regain de motivation ; pourtant, il ne s'agissait pas là d'une révolution dans la manière d'enseigner. Le fait d'afficher publiquement leurs travaux donnait simplement du sens à l'apprentissage et les motivait à s'investir dans une tâche classique.

Petit à petit, j'ai ensuite modifié ma façon de travailler en intégrant progressivement l'usage des TIC dans des contextes variés et en expérimentant toutes sortes d'activités : cercles de lecture en ligne, ateliers d'écriture collaboratifs, correspon-

dance avec des élèves de pays étrangers, exercices en ligne, créations audio et vidéo, serious games... Le fait est que le numérique a fortement modifié nos perceptions et celles des plus jeunes : les élèves ont, pour la plupart, envie d'apprendre autrement que cloisonnés derrière un banc entre quatre murs. Ils souhaitent collaborer, créer, en construisant leurs connaissances et en choisissant leurs spécialisations.

J'ai donc choisi d'adapter différents dispositifs pédagogiques – dont la classe inversée – pour redéfinir (et non simplement améliorer) les tâches proposées aux élèves. Dynamiser, responsabiliser, socialiser et différencier sont des enjeux au cœur

de la démarche.

La classe inversée est une pratique pédagogique (déjà !) initiée dans les années 90 par Eric Mazur (Université de Harvard) qui tend, *grosso modo*, à inverser les rôles dans l'apprentissage. Dans l'ensei-

« Dynamiser, responsabiliser, socialiser et différencier sont des enjeux au cœur de la démarche. »

gnement traditionnel, le prof transmet les savoirs aux élèves qui doivent s'exercer pour digérer/maîtriser la matière. Cette démarche, trop

... transmissive, place les élèves en position passive. Du coup, les activités qu'on leur propose manquent parfois de sens à leurs yeux et sclérosent l'ennui dans lequel on les voit s'abîmer de plus en plus.



Concrètement, j'ai commencé à formaliser les savoirs et savoir-faire sur un site web, www.livremot.be, dans des supports variés : textes, exposés, vidéos, capsules, podcasts, jeux. Cette année, il reviendra d'ailleurs aux élèves d'améliorer ces contenus en les recréant et en les animant eux-mêmes : pour ça, ils sont certainement meilleurs que moi ! Dans leur quotidien, les jeunes sont en permanence confrontés à ces supports en regardant la télévision, YouTube ou en surfant sur les réseaux sociaux mais, par un effet « zapping », ils ne se les approprient pas et restent des spectateurs passifs. Il me paraît donc nécessaire, du mieux possible, de développer avec eux des stratégies adéquates pour approcher de manière critique tous les contenus multimédias qu'ils avalent quotidiennement sans vraiment les digérer.

Ces supports sont ensuite devenus la « matière » de mon cours. Les élèves peuvent les consulter en classe, à la maison ou sur leur téléphone, dans le bus, en rentrant de l'école. En leur mettant les savoirs sous les doigts, c'est du temps que

je gagne en classe puisqu'ils ont l'occasion de se les approprier en autonomie.

Le travail en classe est, quant à lui, consacré aux devoirs et aux exercices (en individuel ou en sous-groupes) ; bref, à la transformation des informations transmises dans les différents supports en véritables savoirs. Cette phase mobilise évidemment des savoir-faire et du travail collégial qui va renforcer indéniablement les compétences des élèves. Pour y parvenir, les élèves doivent négocier des réponses collectives à des questions pointues (justifier, par exemple, l'accord de certains mots dans un texte proposé ou corriger l'orthographe d'une production, dégager la structure d'un document, corriger les informations erronées dans une synthèse, créer des cartes heuristiques, établir un tableau comparatif ou une ligne du temps...) en se référant aux outils théoriques à leur disposition. Je ne suis là que pour éclaircir les points d'ombre. Tout ça est ensuite réinjecté dans une production que doivent réaliser les élèves (l'écriture d'un texte narratif, informatif, descriptif, injonctif ou argumentatif), souvent sur les tablettes qu'ils ont à disposition. Cela permet de créer des affiches publi-

« évoluer à son rythme »

citaires, des podcasts, des romans photos, des JT... auxquels on donnera de la visibilité en les publiant.

Lorsqu'ils doivent rédiger des textes plus complexes, les élèves peuvent choisir eux-mêmes les outils théoriques dont ils ont besoin. Pour les élèves en difficulté, des

ateliers de remédiation sont prévus et sont animés par ceux qui maîtrisent la matière. Le but n'est donc plus d'atteindre le niveau d'exigence fixé par le prof mais d'évoluer à son rythme pour, finalement, acquérir la compétence visée. L'évaluation cède donc la place à l'auto-évaluation. Cela demande un temps de correction plus important pour le prof, mais ce ne sont plus des corrections à la chaîne : il s'agit d'un « coaching » individualisé qui permet à chacun d'évoluer et qui se fait, pour la majeure partie, en classe.

Evidemment, il ne faut pas non plus négliger le « drill ». Par exemple, accorder le participe passé est la bête noire des élèves et une salve d'exercices est donc nécessaire. Certains élèves ont d'ailleurs besoin de ces activités plus structurées. Pour donner du sens à cette phase, je leur propose, sur mon site, des exercices de « drill » de difficulté croissante et différenciée (quiz en ligne, vrai ou faux, textes lacunaires, appariements...) qui permettront à chacun de s'entraîner selon ses besoins et de fixer la matière pour chaque objectif. Dans cette phase, on isole donc chaque point de matière. Des groupes de niveaux peuvent être établis et les élèves les plus forts peuvent à nouveau coacher ceux qui sont en difficulté.

Des exercices en contexte et d'une taxonomie plus élevée mobilisent ensuite simultanément les points de matière « drillés » précédemment. Ces exercices sont intégrés dans des tâches plus générales (d'écriture et de lecture) et s'apparentent progressivement à la tâche finale. On y renforce donc la maîtrise des outils en leur donnant du

... sens à travers le contexte des activités proposées.

Et puisque nous sommes bien obligés d'évaluer, soit on évalue les élèves au même moment, soit l'élève choisit lui-même quand il est prêt à réaliser la tâche finale. Tout est une question de rythme d'apprentissage puisque la tâche a été précisée en début de parcours. La tâche finale évalue la maîtrise des outils que l'élève a intégrés durant le parcours et vérifie si chaque objectif est atteint. Les critères d'évaluation sont donc construits avec les élèves qui reformulent

« renoncer à une part de son autorité pour créer de la légitimité »

les objectifs (« Je suis capable de... »). Si l'enseignant choisit lui-même le barème d'évaluation, il peut tout de même interroger les élèves sur les objectifs qui leur semblent les plus importants. Cette méthode leur permettra une autoévaluation plus rigoureuse et une relecture plus attentive de leur production.

Enfin, inverser la classe, c'est aussi renoncer à une part de son autorité pour créer de la légitimité. C'est libérer l'élève de l'« emprise » de l'enseignant pour créer une interaction riche et constructive. Je suis davantage enseignant que professeur et mon intérêt se décentre : ce n'est plus tant le contenu à enseigner qui est au cœur de mes préoccupations mais bien l'apprenant et donc les stratégies à mettre en place pour créer un lien d'interaction.

Il me semble donc important de laisser aux enseignants une certaine liberté dans la manière de respecter les décrets auxquels nous sommes soumis : les pratiques pédagogiques ne doivent pas être utilisées dans un esprit d'exécution ; au contraire, elles doivent nourrir et faire évoluer nos propres pratiques pour ne pas altérer ce qui est fondamentalement important dans le métier de prof : la créativité et la liberté... »

Gaël GILSON

Si vous désirez vous aussi partager spontanément une démarche innovante que vous expérimentez en classe, n'hésitez pas à nous contacter par le courriel : communication@w-b-e.be.

Athénée Royal de Hannut

Un chantier de 8 classes



En septembre 2000, il y avait à l'Athénée Royal de Hannut moins de 400 élèves et les bâtiments existants suffisaient largement. Cependant l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction allait dynamiser l'école et en 2004, un bloc de 8 classes était érigé près du réfectoire.

La population scolaire continuant d'augmenter, lentement mais sûrement, il devenait difficile d'organiser l'enseignement pour plus de 600 élèves dans des bâtiments prévus pour 500.

Mme Anne Lorquet, directrice de la Direction régionale de l'AGI de Liège, s'est très vite montrée consciente de ce problème et a défendu un projet de huit nouvelles classes avec succès. En 2012, les plans ont commencé à prendre corps sur la planche à dessin de M. Philippe Kinet, architecte.

Mené tambour battant par l'Administration générale de l'Infrastructure, soutenu par Wallonie-Bruxelles Enseignement et financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le projet a passé avec une allure de TGV toutes les étapes administratives pour se concrétiser le 23 août 2014 avec le premier coup de pelleuse.

La construction devrait être terminée au plus tard pour la rentrée des classes 2016. Le bâtiment a été intégré au schéma de déploiement du réseau informatique que l'école est en train de mettre en place, grâce à une parfaite collaboration avec la Direction régionale de l'AGI. L'Athénée de Hannut disposera donc bientôt pour ses 700 élèves de 8 nouvelles classes « numériques », sur deux étages, avec ascenseur !!!

Deux élèves de l'Athénée royal d'Arlon en tête des olympiades scientifiques !

Ils étaient environ 2800 inscrits aux Olympiades scientifiques pour la partie francophone du pays. Après différentes épreuves qualificatives et un stage d'une semaine en milieu universitaire réservé aux meilleurs d'entre eux, deux élèves de l'ARA ont été sélectionnés pour l'épreuve internationale qui aura lieu en juillet prochain. Accompagnés des deux qualifiés néerlandophones, ils représenteront donc la Belgique !

En chimie, Pieter Cardinael défendra nos couleurs à Hanoï au Vietnam, tandis qu'en physique, ce sera Vincent Vandervilt qui représentera la Belgique à Astana au Kazakhstan.

C'est la troisième année consécutive que des rhétoriciens de l'ARA gagnent cette épreuve !

Ainsi, en 2013, les lauréats chimistes, Nicolas et Céline, sont allés à Moscou ; en 2012, c'est Washington qui accueillait Anthony et Célestine pendant que Basile, lui, se rendait en Estonie pour la physique. Ces « anciens » poursuivent actuel-



lement de brillantes études universitaires.

La proclamation des résultats, qui a eu lieu mercredi 14 mai dans les locaux de GlaxoSmithKline Belgium à Wavre, a également couronné d'autres étudiants de l'ARA. Ainsi, parmi les rhétoriciens chimistes, Zaurbek Tsorojev, 4ème, a reçu le prix Raymonde Mouton récompensant l'élève qui s'est montré le plus motivé et le plus persévérant dans l'ensemble des épreuves. Quant à

Hadrien Moreau, il est 5ème en chimie et 4ème en physique.

Notons aussi que la relève est assurée : Anne-Charlotte Lhuire (élève de 5e) est lauréate en chimie ; Kevin De Sousa et Amaury Diels (élèves de 4e) le sont en physique.

Il n'y a pas qu'en sciences que l'ARA se distingue : ainsi, IN Lia, élève de 2e, s'est classée 5ème aux « Iuvenalia » (Olympiades de latin)...

L'évaluation au centre de nouvelles pratiques

Partant du constat qu'il existe une grande disparité au sein de notre réseau **dans les pratiques** de l'évaluation, le Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de lancer le projet pilote « Evaluation 2^e degré » dans l'enseignement secondaire.

La phase expérimentale du projet a été lancée officiellement le vendredi

12 septembre, en présence de la Ministre de l'Education, **Joëlle MILQUET** et des 23 écoles du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement qui se sont portées volontaires. Près de 1000 enseignants étaient présents pour assister à l'information donnée au Centre d'Autoformation et de formation continuée de TIHANGE, en vue de réaliser dans deux ans le CE2D

(certificat d'enseignement du 2^e degré) qui sera élaboré par des acteurs du terrain.

►►► **Le projet vous sera présenté de manière plus détaillée dans le prochain numéro d'AZIMUTS**

Journalistes en herbe

Septième édition du concours de création de journaux (presse écrite) à destination des classes de 6^e primaire et du premier degré de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles: « JOURNALISTES EN HERBE ».

►►► Pour toutes les informations relatives au présent concours:

www.culture-enseignement.be, ou en prenant contact avec la Cellule Culture-Enseignement (02/413.22.01 - sandra.preudhomme@cfwb.be).
(Cirulaire n°4952 du 18/08/2014)

Salons SIEP



Bruxelles : 21-22/11/2014

Namur : 6-7/02/2015

Tournai : 27-28/02/2015

Wavre : 6-7/03/2015

Charleroi : 20-21/03/2015

Liège : 12-14/03/2015



est un événement informatif, interactif et festif dédié à la famille et à chacun de ses membres. Sa seconde édition se tiendra au WEX à Marche-en-Famenne le samedi 11 et le dimanche 12

► ► octobre 2014

www.1001familles.be



COREN asbl invite les élèves et professeurs qui veulent **s'engager pour l'environnement dans leur école** à participer à l'appel à projets *Ecoles Pour Demain*.

►►► Pour contacter COREN ou pour vous inscrire :

02/640.53.23

edd@coren.be

www.coren.be

**21^e salon
EDUC
Charleroi EXPO
15-19 octobre 2014**

9h - 17h30 mercredi, jeudi, vendredi / 10h - 18h le w-e

**TOUS LES OUTILS POUR TOUS
LES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION**

Deux projets de Goodplanet Belgium

ASSEMBLÉE DES JEUNES WALLONS ET PARLEMENT DES JEUNES BRUXELLOIS POUR L'ENVIRONNEMENT

Une belle occasion de vivre la démocratie en faveur de l'environnement !

En mai 2015 se tiendront deux Parlements de Jeunes pour l'Environnement. Les jeunes seront invités à donner et défendre leurs avis sur le thème de la consommation durable.

Ce projet citoyen propose à des jeunes de 15 à 18 ans de partager leurs expériences, de s'exprimer et de défendre leurs idées sur l'environnement auprès des adultes dont des représentants politiques. Des rencontres préparatoires leur permettent de se former, de rencontrer des experts et de faire des visites de terrain pour affiner leurs arguments pour les séances plénières qui se tiendront respectivement aux Parlements wallon et bruxellois en mai 2015.

▶▶ Intéressé ? Contactez-nous sans plus tarder :

[GoodPlanet Belgium](http://www.goodplanet.be) – 02/893 08 08

Wallonie – contact : Xavier Dallenogare -
www.assembleedesjeunes.be

Bruxelles – contact : Isabelle Magils -
www.parlementdesjeunes.be

GOODPLANET ACTIONS

« GoodPlanet Actions » lance le défi aux écoles belges de passer à l'action en faveur de l'environnement lors de cinq rendez-vous thématiques ! Choisissez une ou plusieurs actions et mobilisez un maximum de jeunes pour montrer que chaque geste compte et qu'ensemble on peut vraiment changer la tendance.

A vos agendas :

Jeudi 16 octobre 2014 - « Croque Local »

Manger des fruits et légumes locaux et de saison.

Mardi 25 novembre 2014 – « Zéro déchet »

Réduire les déchets.

Vendredi 13 février 2015 - « Buzz Energie »

Economiser le chauffage et l'électricité.

Vendredi 20 mars 2015 – « Tous à l'eau »

S'engager pour l'eau.

Mercredi 29 avril 2015 - « 1m2 pour la biodiversité »

Donner une place à la nature.

Les actions sont simples, concrètes, bonnes pour la planète et joyeusement mobilisatrices !

PARTICIPEZ en vous inscrivant sur
▶▶ www.goodplanetactions.be

Tous !

Bruno BERNARD





WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



Les valeurs de W-B E entre vos mains

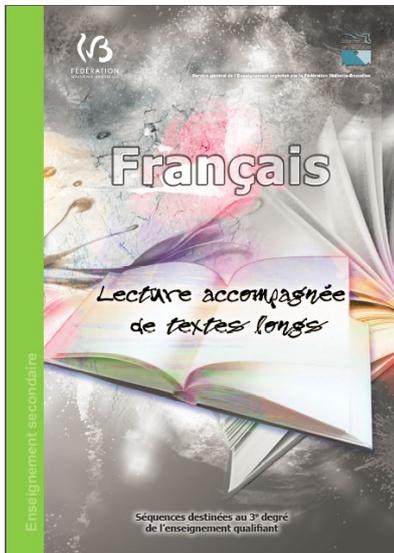


Inscription avant
le 24/10/2014



www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Nos dernières publications



Secondaire professionnel
Français
**Lecture accompagnée de
textes longs**
3e degré

Cet outil pédagogique est le résultat de la volonté de proposer aux élèves de classes terminales du qualifiant des textes raisonnablement longs, qui les séduisent par la thématique et répondent à des critères de qualité formelle (linguistique, littéraire...) et de contenu.

La démarche de lecture accompagnée vise à donner aux élèves des aides et des techniques et a l'énorme avantage d'être construite dans le tissu relationnel de la classe.

Ce syllabus s'adresse aux professeurs, et explicite pour chaque livre sélectionné, la démarche pédagogique selon un schéma récurrent pour les neuf séquences proposées. Il appartient à chaque enseignant de se l'approprier et de la personnaliser

pour la mettre en œuvre efficacement au sein de ses classes.

Auteurs : ce document a été élaboré par un groupe de professeurs de la FWB piloté par **Françoise GOSSELIN**.

Production du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles disponible à la vente au prix de 6 euros au CTP (Centre technique et pédagogique de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles de Frameries)

Nous contacter

communication@w-b-e.be
www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Service Général de
l'Enseignement organisé par la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Bd du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

Ont participé à ce numéro :

France MERTENS, Jocelyne LIBION, Thomas TIBESAR, Dominique LEBEAU, Guillaume MONCHAUX et l'ensemble des auteurs des articles. Merci pour votre collaboration à AZIMUTS !

Editeur responsable

Didier LETURCO,
Directeur général adjoint

